

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 41

présenté par

M. Issindou, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Vieillesse)

ARTICLE 56 A

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une disposition introduite par le Sénat visant à relever l'âge légal de départ à la retraite.